

INTERDICTION DE STATIONNER

Le Maire de la Commune de Masny,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R110-1, R110-2, R411-5, R411-8, R411-18, R411-25 à 28,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 Novembre 1998, livre 1-8^{ème} partie – signalisation temporaire ;

Vu la demande en date du 04 mai 2026 présentée par la société SADE CGTH, représentée par Mr CHAUFFAUD Emmanuel, chez Sogelink – 69134 DARDILLY, chargé du chantier, dans le cadre des travaux de renouvellement du branchement d'assainissement,

Considérant qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement sur la place de Breteuil, afin d'assurer la sécurité publique pendant la réalisation des travaux, dans le cadre des travaux de renouvellement du branchement d'assainissement,

ARRÊTE

Article 1 : Le stationnement sera interdit, au droit du chantier, pendant toute la durée des travaux qui devraient commencer le 18 mai 2026 à 7 h 00 et jusqu'à l'achèvement des travaux qui devrait intervenir le 12 Juin 2026 à 18 h 00 au plus tard, pour permettre l'exécution des interventions pendant toute la durée des travaux.

Article 2 : La pré-signalisation et la signalisation seront posées aux frais et aux soins de la société SADE CGTH, représentée par Mr CHAUFFAUD Emmanuel, chez Sogelink – 69134 DARDILLY, chargé du chantier, conformément à l'instruction interministérielle actuellement en vigueur sur la signalisation temporaire des routes en date du 06 Novembre 1992.

Article 3 : L'entreprise sera autorisée à déposer des matériaux sur le domaine public. Dès l'achèvement des travaux, le permissionnaire devra enlever les débris, nettoyer et remettre en état à ses frais les dommages résultant de son intervention.

Pour toute fouille sur trottoir, la réfection de celui-ci devra être faite sur sa largeur intégrale.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché dans la ville de Masny.

Article 5 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours en annulation, auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois suivant sa publication ou sa notification aux intéressés.

Article 6 : Monsieur le Commandant de Police, Chef de la Circonscription de Sécurité Publique d'Aniche sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- la Fédération des Transports Routiers du Nord
- la Direction des Voiries du Nord
- à la Direction Départementale de la Sécurité Publique
- à la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours du Nord
- à la Direction des Transports Scolaires (EVEOLE)

Fait à Masny, le 05 Mai 2026

Le Maire, Lionel FONTAINE



Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

803493738



N° 14024*01

Le demandeur

Particulier ☐

Service public ☐

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐

Entreprise ☒

Nom : **CHAUFFAUD** Prénom : **Emmanuel**
Dénomination : **SADE CGTH** Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **TSA 70011**
Chez Sogelink
Code postal **6 9 1 3 4** Localité : **DARDILLY CEDEX** Pays : **France**
Téléphone **0 6 2 3 2 5 8 1 4 4** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : **sade-cgth-guesnain-d@demat.sogelink.fr**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération ☐ En agglomération ☒
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **Place de Breteuil**
Code postal **5 9 1 7 6** Localité : **MASNY**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : **Renouvellement du branchement d'assainissement**
N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :
Date prévue de début des travaux : **1 8 0 5 2 0 2 6** Durée des travaux (en jours calendaires) : **2 0**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **2 0** Date de début de réglementation **1 8 0 5 2 0 2 6**
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☐
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s) :

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers ☐

poids lourds ☐

Stationner

véhicules légers ☒

poids lourds ☒

Dépasser

véhicules légers ☐

poids lourds ☐

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒

Une entreprise spécialité ☐

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} ☐ Schéma de signalisation ☐

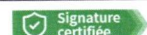
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐

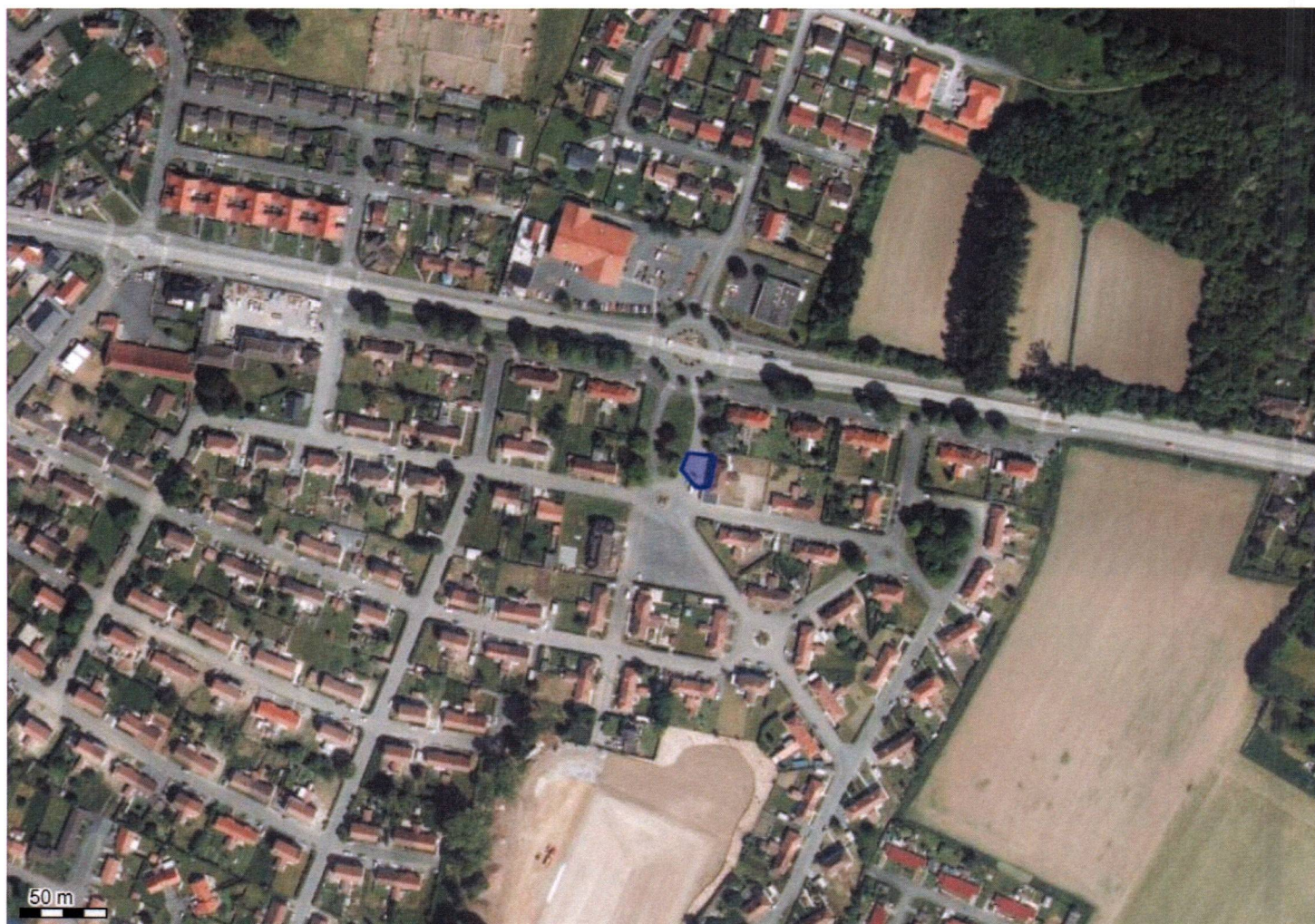
J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : DARDILLY CEDEX

Le : 3 0 0 4 2 0 2 6

Nom : LEDOUX Prénom : Perle Qualité :

 Signature certifiée Sogelink



Système géodésique : WGS 84
EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>3.19273056,50.33741784 3.19274232,50.33738406 3.19270115,50.33726299
3.19265556,50.33725078 3.19258792,50.33725642 3.19246588,50.33734651 3.19252616,50.33743661 3.19273056,50.33741784</gml:
coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1

```
(50.337418 3.192731);(50.337384 3.192742);(50.337263 3.192701);(50.337251 3.192656);(50.337256 3.192588);(50.337347 3.192466);
(50.337437 3.192526);(50.337418 3.192731);
```